



*Direction Générale des Services*  
**Conseil municipal du 29 juillet 2020**  
**DELIBERATION**

Rapporteur : Monsieur Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Mme Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
 Nombre de présent-e-s : 25  
 Nombre de votant-e-s : 32

**Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
 Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
 Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,  
 M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG,  
 Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE,  
 M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,  
 M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,  
 M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR.

**Etaient représenté-e-s :**

- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- M. Philippe GARROTE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Martine LARROUCAU donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à M. Sami BOURI
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Monsieur Sami BOURI, Adjoint d'astreinte, quitte la séance pour une urgence liée à son service de permanence.

**4b - AFFECTATION DE RESULTATS 2019 : BUDGET DE L'EAU POTABLE**

Le compte administratif 2019 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....	194.320,96 €
- Un excédent reporté de.....	48.063,16 €
Soit un excédent d'exploitation cumulé de.....	242.384,12 €
- Un excédent d'investissement de.....	14.491,94 €
- Un déficit des restes à réaliser de.....	-74.268,83 €
Soit un besoin de financement de.....	-59.776,89 €

Conformément à la réglementation, il est proposé d'affecter l'excédent d'exploitation en recettes d'investissement du budget 2020 (compte 106) à hauteur de 200.000 € pour couvrir le besoin de financement et financer les investissements de 2020 et de reporter le solde, soit 42.384,12 € en fonctionnement (002).

L'excédent d'investissement de 14.491,94 € est reporté au 001.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2019 du Budget de l'eau potable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 29 juillet 2020.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 05/08/2020

Le Maire,

Bernard UTHURRY

